

Procès verbal du Conseil d'école.

École primaire de Puget.

Jeudi 20 octobre 2022.

Heure de début: 17h50

Heure de fin: 21h00

étaient présents:

- Les enseignants: M. OBRECHT – Mme DIAZ – Mme SAMPSONI – Mme BERTIN
- Les représentants des parents d'élèves: Mme GAUTHEREAU, Mme LEROUX, Mme DOUAUD, Mme BARGHOUT
- Mme. la Maire : Mme JEAN
- Adjointe aux affaires scolaire : Mme CUQUEMELLE
- élèves délégués : Louis BERNIER, Anaïs LATY, Sarah CUQUEMELLE, Edgard DUFORT

étaient excusés / absents:

- Madame l'Inspectrice.
- Madame ASTIER
- Mme FERNANDEZ
- Mme CALENZO

Points abordés:

Approbation du PV du dernier Conseil d'école, le lundi 13 juin 2022.

- Le P.V. du dernier Conseil d'école a été approuvé à l'unanimité.

Présentation du Conseil d'école : membres, attributions, fonctionnement.

- Le directeur explique le règlement intérieur du Conseil d'école, ses membres, ses attributions et son fonctionnement (voir document joint au dossier du Conseil d'école).

Validation du règlement intérieur de l'école/charte de la laïcité.

- Présentation du règlement de l'école avant validation.

La charte de la laïcité se trouvera en annexe du règlement.

Ces documents seront ajoutés sur l'ENT de l'école. Mme la maire demande à recevoir les messages par mail.

Résultats des élections du vendredi 07 octobre 2022.

Élémentaire :

- inscrits : 143 (142 en 2021)

- votants : 67 (85 en 2021)

- bulletins blancs et nuls : 2 (5 en 2021)

- suffrages exprimés : 65 (80 en 2021)

- taux de participation : 46,85% (59,86 % en 2021)

- 4 sièges pourvus : Mme GAUTHEREAU, Mme LEROUX, Mme DOUAUD, Mme CALENZO

. suppléantes : Mme BARGHOUT

Félicitations aux nouvelles élues.

La parole est donnée aux élèves délégués, afin de pouvoir les libérer du Conseil.

- **Classe de CE1/CE2**: v. document scanné.

. **Réponses de la mairie** : projet sur la cour en attente, prévu pour 2024. Une réflexion est en cours avec le Parc du Luberon (réunion prévue entre la rentrée des vacances de la Toussaint et celles de Noël) : plan proposé avec jardin en contrebas, le petit potager afin d'en faire une extension de la cour, ajout de toilettes extérieures...

. Le rehaussement du grillage par un filet est prévu.

. Incivilités dans le grand jardin: communiquer avec les parents pour la surveillance.

. Création d'une piste cyclable: ce n'est pas possible à ce jour.

- **Classe de CM1/CM2**: v. document scanné.

. **Réponses de la mairie** : mise en place d'herbe synthétique: proposition de plutôt remplacer la pelouse synthétique par des copeaux de bois par exemple et d'installer un coin calme, d'avoir plus d'ombre.

. demande de plus de diversité de fruits pour la récréation du matin (poires, autres...) : difficile pour une question de coût, de subventions, qui ne permet de choisir les fruits proposés.

Organisation de la rentrée: enseignants, effectifs, personnel, protocole sanitaire.

- la décharge de direction et le ¼ temps de Mme BERTIN, à 75% cette année, sont assurés par Mme ASTIER. Pas de changement dans l'équipe ni les niveaux.

- M. OBRECHT: décharge de direction les jeudis.

- L'école bénéficie de deux atsems : une présente toute la journée en PS/MS, Mme Virginie BERNARD et une le matin en GS/CP, Mme Valérie MANIERE.

- L'école accueille deux AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap), Mme MARTIN (3 élèves : 1 en GS, 1 en CE2 et 1 en CM2) et Mme MALANDAIN (4 élèves : 1 en CE1, 2 en CE2, 1 en CM2). Mme MARTIN est présente toute la semaine, Mme MALANDAIN également.
3 élèves disposent de 12h d'aide individualisée (une n'a pas d'AESH) et 1 élève de 15h
3 élèves disposent d'une aide mutualisée (5h max d'aide)

Nous avons eu à la rentrée une troisième AESH pour une élève de maternelle. Cette dernière a démissionné après quelques jours et pour le moment aucun autre personnel n'est disponible.

- L'école bénéficie de l'équipe du RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté), constituée de: la maîtresse E, Mme GUILLOTON et la psychologue scolaire Mme FOURNIER. La Maîtresse E ne sera pas disponible avant Noël. Les coordonnées du RASED se trouvent sur le panneau d'affichage extérieur.

- La référente auprès de la MDPH est toujours Mme Corinne RICHARD, rattachée au collège de Cadenet.

Effectifs définitifs et répartitions de l'école élémentaire :

- Effectif total : 91 élèves (93 après Noël)

- : PS/MS : 21 - 11 PS et 10 MS

- GS/CP : 24 – 12 GS et 12 CP

- CE1/CE2 : 21 – 12 CE1 et 9 CE2

- CM1/CM2 : 25 – 12 CM1 – 13 CM2

Protocole sanitaire

Depuis la rentrée scolaire, nous devons appliquer les mesures prévues par le socle, c'est-à-dire l'application en milieu scolaire des recommandations émises par les autorités sanitaires pour l'ensemble de la population.

Les élèves sont accueillis à l'école. Les activités physiques et sportives se déroulent sans restriction, en intérieur comme en extérieur. La limitation du brassage, des regroupements et des réunions n'est pas requise. En revanche, il demeure recommandé :

- un lavage régulier des mains ou la mise à disposition de solutions hydroalcooliques.
- Une aération régulière des locaux (10 minutes toutes les heures) ou la vérification du bon fonctionnement et de l'entretien des systèmes de ventilation mécanique. La mairie réfléchit à un autre système que la climatisation (trop énergivore).
- Un nettoyage quotidien et une désinfection régulière des surfaces et points de contact fréquemment touchés.

Le niveau de protocole pourra être modifié en cas de dégradation de la situation sanitaire.

À l'arrivée du matin, il est toujours demandé aux élèves d'aller se laver les mains. Une classe rentre directement, seules deux classes restent dehors le temps de l'accueil : les GS/CP car le directeur est au portail et une des deux grandes classes, par roulement selon le jour. Les classes sont aérées à chaque récréation et sur le temps de midi.

PPMS – exercice incendie

- Incendie: premier exercice réalisé **jeudi 06 octobre**, effectué en situation réelle, les enseignants n'étaient pas informés. Évacuation rapide et ordonnée des élèves en moins d'une minute, rien à signaler du côté des élèves.

. Au niveau matériel: la sonnerie se déclenche toujours en deux temps, il y a plusieurs secondes avant que la seconde alarme ne sonne. A vérifier.

- PPMS: rappel de ce qu'est le PPMS (plan particulier de mise en sécurité). Il y en a 2: risque d'attentat et risque technologique et/ou naturel. Le premier exercice a eu lieu **jeudi 13 octobre**. Les élèves se confinent derrière la cuisine et également dans la pièce attenante au dortoir pour les PS/MS. Une équipe de la gendarmerie de Cadenet est venue vérifier le PPMS, conseiller et assister à l'exercice.

Bilan: élèves à l'abri, portes fermées à clef et silence total en 1mn30. Exercice très bien réalisé malgré les tentatives par les gendarmes de provoquer des réactions. Les élèves ont parfaitement joué le jeu.

Plusieurs choses à noter:

. le film opaque sur le hublot a été installé.

. Il faut décider d'un moyen de communication pendant le confinement : portables en mode silence ? Ce sera défini en équipe.

. Choisir un code de fin d'exercice, indiquant que les élèves peuvent sortir sans danger.

. Voir pour l'alarme, non entendue en classe de maternelle.

. La barre qui permet de bloquer la porte battante de la cuisine est à modifier, elle ne fonctionne pas.

. Attention au matériel qui pourrait empêcher de fermer la porte de la pièce du fond (par exemple un frigo).

Pour ce premier exercice, les élèves et les parents étaient prévenus. Pour le prochain exercice, personne ne sera prévenu. Nous ferons probablement une évacuation de l'école.

Projets et actions envisagées – vie de l'école

Projets pour l'année:

. Piscine: classe de CE1/CE2. Les séances auront lieu les lundis du 05 décembre au 13 mars 2022. L'école de Puget ira à la piscine de Cavaillon avec l'école de Puyvert. Normalement, la présence de parents habilités n'est pas obligatoire, le taux d'encadrement étant suffisant. Mais pour des séances facilitées Mme SAMPSONI fera appel à un parent habilité et des parents pour aider aux vestiaires.

. Projet musique: cette année, autour des musiques de films. Toujours avec notre intervenant, Rémi STEICHEN. Date retenue pour le spectacle : mardi 27 juin, l'APE envisage de faire un apéro/repas après.

. École et cinéma: inscription de l'école au dispositif « école et cinéma ».

. Les Incorruptibles: renouvellement de l'inscription pour la classe PS/MS.

. Théâtre : la compagnie la Naïve nous a présenté un spectacle autour de Nasreddin vendredi 7 octobre. 3 classes étaient concernées. Le spectacle a été financé par la commission culture de la mairie. Très bon spectacle. Une représentation est maintenant prévue par la commune tous les ans en octobre. Il reste à trouver un spectacle pour les PS/MS.

. Projet sports innovants: l'intervenant n'est plus disponible. Il sera remplacé par un projet danse autour du thème du cinéma avec une intervenante extérieure, sous réserve d'autorisation après le dépôt du projet.

. Sécurité avec les pompiers: renouvellement de l'opération de l'année dernière avec les pompiers de Lauris, s'ils sont d'accord. Il y aurait une initiation aux premiers secours pour les CM1/CM2, obligatoire et poursuivie en sixième. Nous en profiterons pour intégrer les autres classes dans une intervention sur la prévention des risques ou comment donner l'alerte. C'est à discuter avec les pompiers.

. Prévention routière: possible relance de l'association qui devait assurer cette intervention, cette dernière n'avait pas honoré sa précédente intervention.

. Projet FRAC (fonds Régional d'Art Contemporain de Marseille): par la classe de CE1/CE2 avec une exposition prévue le 14 juin à la Laiterie de Cadenet ou autre. 8 classes de cycle 2 de la circonscription de Pertuis y participent. Travail avec un photographe. Du 25 novembre au 6 janvier, la classe va bénéficier d'un studio de poche – travail sur le thème « Planète pour tous » avec l'art contemporain, les élèves prenant des photos autour de ce thème. Idée d'exposer au temple de Puget.

. Pour les CM1/CM2 : projet de classe cinéma avec une équipe de deux intervenants sur une semaine (semaine 22) : démarrage du projet en novembre.

. Projet Planète pour tous pour les CE1/CE2 et les CM1/CM2 : sur l'année avec un intervenant (M. Gaël DERIVE). Projet suivi également par des classes de Mérindol. Le kit pédagogique a été reçu, du temps de formation des enseignants et du temps avec les élèves sur les enjeux du réchauffement climatique est prévu. C'est un projet sur 2 ans. Coût d'un peu moins de 1000 euros par commune financé par la mairie.

. Visite de la grotte Cosquer : prévue en mai, pour 3 classes. L'inscription est en cours. Les PS/MS sont trop petits pour s'y rendre.

. Sortie des PS/MS au prieuré de Salagon, à Mane et poursuite de la correspondance entre la classe de Mme DIAZ avec une classe de Puyvert.

. Visite de l'exposition photos «Les chemins du nord»: du 10 au 18 décembre au temple.

. Noël: courriel envoyé à la Strada afin de diffuser un film ou idée proposée d'un spectacle de magie ? En attente d'un retour pour le dernier vendredi avant les vacances. Le repas de Noël de l'école est prévu le jeudi.

. Les marches autour de l'école en automne et au printemps reprennent.

. Ramassage des olives prévu en novembre.

. Internet: possibilité de passer un «permis internet» avec la gendarmerie.

. Intervention de l'ONF: rappeler l'intervenante.

. Vie de l'école:

- Parole donnée à la mairie et à Mme Cailliez concernant les projets du périscolaire et les changements dans le personnel municipal présent à l'école. Il y a des difficultés à recruter, notamment pour le ménage. L'embauche d'un auto-entrepreneur est en cours. Pour le préscolaire, une nouvelle équipe se reconstitue peu à peu. Il y a des problèmes dans le réfectoire pour avoir du calme. Des jeux ont été mis en place, des

activités pour l'instant libres (dessins etc.) car il manque du personnel qualifié. Une intervenante en numérique va venir sur le temps méridien pour un petit groupe.

Projet pour l'année: « les artistes et leurs techniques », par ex. apprendre à mieux dessiner et proposition d'une intervention chant et théâtre adaptée aux petites sections.

- Changement de fonctionnement de la cantine : les retours sont plutôt positifs quant au début de la re-municipalisation de la cantine.

- Est-il possible pour cette année d'envisager un changement des horaires de l'école pour l'après-midi, comme déjà évoqué lors des conseils précédents ? La pause méridienne est trop longue, Puget est la seule école à terminer à 17h. L'idée est de revenir à ce qui se fait le plus souvent : 13h30/16h30.

La mairie attend d'avoir une équipe plus solide en périscolaire pour prendre cette décision. La mairie reçoit des financements de la CAF selon le nombre d'heures/enfant. En cas de changement, il y aurait une incidence financière.

- Créneau salle des fêtes: est-il possible d'avoir un créneau réservé pour l'école, en cas de besoin, le vendredi après-midi par exemple ? En attente d'une réponse, le temps de consulter le planning de la salle.

- Le bureau de l'APE vient de changer: Mme Laurence HORBER, présidente et Mme Claire DEFOSSEZ vice-présidente, Esther OCHEM: trésorière. Une réunion a eu lieu mardi 18 octobre.

Actions prévues/évoquées: vente de chocolats, sapins de Noël, sachets de blé, gâteaux au marché de Noël + maquillage, quelques friandises pour les élèves, 50 euros par classe.

- Vente de Glacières et des mugs par l'intermédiaire d'Initiatives en cours.

Mairie: point sur les travaux, le matériel, le budget de l'école

Travaux et matériel:

. sonnerie de récréation: une cloche manuelle a été installée dans la cour.

. Pendant les prochaines vacances: changement des luminaires dans les 3 classes élémentaires avec passage aux leds. Mise en place de connexions filaires dans l'école pour supprimer le wifi. Ce dernier restera accessible ponctuellement depuis le bureau pour l'utilisation des tablettes.

. Petit terrain derrière l'école où il y a la mare: cette dernière va être supprimée, la barrière également. Est-il possible d'ajouter des bacs ou carrés de jardin, et également d'aménager l'espace pour y faire de la relaxation, classe dehors, mettre des petites tables ? À discuter.

L'étanchéité du grand abri de stockage va être revue.

- à venir cette année:

. travaux dans la cour toujours d'actualité pour une mise en œuvre en 2024 : voir ci-dessus la partie questions des élèves.

Y intégrer la question du nombre de toilettes.

. Odeurs dans les toilettes + manque de papiers : cela pourrait venir de la qualité du ménage, des produits utilisés (produits Ecocert), joints, appel d'air ? Une recherche des causes est demandée, l'odeur étant parfois difficilement supportable.

- Informatique:

. réception des deux classes mobiles sous forme d'ordinateurs portables pouvant se transformer en tablettes, dans le cadre du plan de relance numérique rurale. Formation des enseignants faite + une formation administrateur ce jour. Il y a 24 ordinateurs.

. L'abonnement à l'ENT ONE a été renouvelé cette année.

. Soucis avec les tablettes: un écran est gondolé et il y a un problème pour changer de mode sur plusieurs d'entre-elles. Appeler Firmin ? Une autre minuterie est demandée pour l'autre boîtier de tablettes.

. L'installation d'un TBI dans la classe de PS/MS en 2023 est confirmée.

. Budget:

- Fournitures: le budget mairie est de 950 euros par classe et 200 euros pour le bureau..

- Subvention de fonctionnement pour l'année: 2760 euros, soit 30 euros par élève.

- Etat du compte de la coopérative scolaire au 18/10/2022: 7572,74 euros.

Questions diverses des représentants des parents d'élèves.

Une question a été déposée : « concernant la classe transplantée de l'année dernière les parents s'interrogent sur le prix qui n'a pas énormément évolué malgré les actions menées. Serait-il possible de consulter les comptes ?

Mme BERTIN, Mme SAMPSONI ainsi que le reste de l'équipe s'étonnent de cette question, ressentie comme une remise en cause du travail fourni pour proposer et préparer cette classe découverte.

Il est rappelé que :

. la participation demandée aux familles était de 155 euros par enfant. Au départ, le coût était de 230 euros par élève, hors transport (1222 euros), hébergement des accompagnateurs (840 euros) et adhésion à l'association des Clarines, le centre d'accueil (47 euros). Les différentes actions et subventions reçues ont donc permis d'amener le coût par élève à 155 euros. De plus, il avait été décidé, en lien avec la mairie, qu'en cas de difficulté pour une famille le coût de la participation serait pris en charge.

. Dans les écoles environnantes, il arrive souvent qu'aucune action ne soit entreprise pour faire baisser cette participation, le coût par élève se situant alors plutôt aux alentours de 250 euros.

. Proposer une classe-découverte n'est aucunement une obligation. Cela repose sur le bon vouloir des enseignants et leur demande énormément de temps de préparation : dossier, actions etc.

. Une représentante des parents d'élèves pense que la question a été posée un peu maladroitement. Il ne s'agit pas d'une remise en cause du travail fourni pour cette préparation, juste d'un questionnement sur le coût de la classe verte.

Pour faire suite à cette demande, les comptes détaillés de la classe découverte seront consultables par les représentants des parents d'élèves à la rentrée.

Le Conseil est clos à 21h00.

M. Jean-Charles OBRECHT
Directeur

Mme Véronique SAMPSONI
Secrétaire de séance.


Ecole
de Puget-sur-Durance

Direction

